

TÉMOIGNAGE : Monique Savigny électrohypersensible

« Des douleurs infernales dans le cerveau »

« Je suis électrohypersensible depuis le mois d'octobre 2009. Peu à peu, je ne supportais plus physiquement le téléphone portable qui m'occasionnait des douleurs insupportables à la tête, puis la télévision et les ordinateurs. Ceci durant six mois.

Sans téléphone, sans télé, sans ordinateur

Au mois de mars suivant, après un séjour prolongé dans une maison proche d'une antenne de téléphonie mobile, le téléphone sans fil (DECT) m'est devenu insupportable. Je ne pouvais plus l'utiliser. Je ne supportais plus qu'une personne téléphone dans la pièce ou j'étais, puis dans l'ensemble de la maison car le WIFI me provoquait des souffrances infernales dans le cerveau, accompagnées de problèmes de mémoire et de soucis d'élocution.

Rapidement, beaucoup d'appareils électriques en fonctionnement, qui n'étaient pas mis à la terre, m'obligeaient à quitter la pièce. Le téléphone portable allumé n'était plus tolérable dans la maison.

Comme tous les champs électromagnétiques étaient synonymes de douleurs atroces, je me suis retrouvée chez moi sans téléphone, sans télé, sans ordinateur, avec l'électricité coupée dans certaines pièces. Elle l'est encore dans celle où je dors.

Plus question d'aller dans les magasins, sortir, écouter de la musique ou aller au cinéma. Je pouvais seulement aller dans les bois à condition qu'il n'y ait pas d'antennes à moins de 500 mètres. Mes amis, qui devaient éteindre leur portable avant de rentrer chez nous, avaient du mal à comprendre ce qu'il m'arrivait.

« Depuis peu, mon état s'est un peu amélioré »

Je suis soignée par le professeur Belpomme, cancérologue à l'hôpital Georges-Pompidou à Paris. Ce spécialiste a mis au point une série d'analyses et des examens du cerveau qui mettent en évidence l'électrosensibilité d'un patient : mesure de l'oxygénation du cerveau, évaluation des marqueurs de stress oxydatifs, mesure du taux de mélatonine, mesure du taux d'histamine...

Un traitement me permet de moins souffrir tout en restant protégée chez moi mais ne donne pas toujours les résultats escomptés pour beaucoup d'électrosensibles. A ce jour, l'électrohypersensibilité n'est pas reconnue par les pouvoirs publics. Les visites médicales, les examens et la plupart des médicaments ne sont donc pas remboursés !

Depuis peu, mon état s'est amélioré grâce à un nouveau traitement et un régime. Cependant, les antennes de la téléphonie mobile me posent toujours problèmes avec douleur au cerveau, des difficultés de concentration ou des nausées. »